

Fiche signalétique

SIMDUT	TMD Routier/Ferroviaire	1	Danger sur la santé *	2	2	
		Risque d'incendie Réactivité				
<u> </u>			Protection personelle)	

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : ALUBRITE II Code : 07-12015

 Date d'édition (aaaa/mm/jj)
 : 2014-11-26.
 Utilisations
 : Non disponible.

 Fournisseur
 : Wood Wyant
 Manufacturier
 : Wood Wyant

Une division du Groupe Sani-Marc

42. rue de l'Artisan

42. rue de l'Artisan

42, rue de l'Artisan
Victoriaville, Québec
G6P 7E3

42, rue de l'Artisan
Victoriaville, Québec
G6P 7E3

G6P 7E3

En cas d'urgence Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2. Identification des dangers

Les dangers potentiels décrits dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier et les mesures de sécurité appropriées sont observées.

État physique : Liquide. Odeur : Non disponible.

Vue d'ensemble des : DANGER! urgences

Nocif par inhalation. Gravement corrosif pour les yeux. Corrosif à la peau, au système respiratoire et au tube digestif. Provoque de graves brûlures. Peut être nocif en cas d'ingestion. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Toxique par inhalation. Corrosif pour les voies respiratoires. Pas une voie d'absorption habituelle Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/

vapeurs/aérosols.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion. Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Peau : Corrosif pour la peau. Provoque des brûlures.

Yeux : Gravement corrosif pour les yeux. Provoque de graves brûlures.

Voir Information toxicologique (section 11)pour plus de détails.

3. Information sur les composants

 Nom
 Numéro CAS
 % (p/p)

 acide fluorhydrique
 7664-39-3
 5 - 10

 acide methanesulfonique
 75-75-2
 1 - 5

 Alcohols, C12-15, ethoxylated
 68131-39-5
 1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux

Protection des sauveteurs

Inhalation

Ingestion

20 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements contaminés et rincer avec beaucoup d'eau. Pendant le lavage de la peau, examiner la victime afin

de s'assurer qu'elle ne présente pas d'autres sites de brûlures. Suite au rinçage d'au moins 5 minutes, appliquer sans délai sur la peau un gel de gluconate de calcium à 2.5% ou immerger la région affectée dans une solution glacée de chlorure de benzalkonium à 0.13%. Si ces produits ne sont pas disponibles, continuer de rincer à l'eau jusqu'à ce qu'une aide médicale soit disponible.

Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins

: Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture que un ceinture. Consulter un médecin immédiatement

une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.

: Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une

personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-àbouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

2014-11-26.

Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Movens d'extinction Utilisables

Non utilisables Dangers spéciaux en cas

d'exposition Produit de décomposition thermique dangereux

lutte contre le feu

Équipement de protection spécial

pour le personnel préposé à la

: Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Aucun connu.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre composés halogénés

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes de nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée

Grand déversement Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). La substance déversée peut être neutralisée avec du carbonate de sodium, du bicarbonate de sodium ou de l'hydroxyde de sodium. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Porter l'équipement de protection personnel recommandé lorsqu'on manipule ce produit. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas ingérer. Ce produit est formulé pour un usage comercial, institutionnel et industriel

Entreposer dans un endroit frais et ventillé. Garder le produit dans un contenant bien fermé durant l'entreposage. Protéger du froid. Tenir hors de la portée des

Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques 8. des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)		LECT (15 mins)		Ceiling					
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	Notations
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	US ACGIH 4/2014 AB 4/2009 BC 4/2014 ON 1/2013 QC 1/2014	0.5 0.5 - 0.5	- 0.4 - -	- - -	- - - - 3	- - - 2.6	- - -	2 2 2 2	- 1.6 - -	-	[1]
[1]Absorbé par la peau.											

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Mesures techniques Mesures d'hygiène

- : Un systme de ventilation général est adéquat pour l'utilisation de ce produit.
- Après manipulation de produits chimiques, layez-yous les mains, les ayant-bras et le visage avec soin ayant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection individuelle

Respiratoire : Aucun équipement de protection spécifique suggéré.

Mains Il est suggéré d'utiliser des gants de protection imperméablesaux produits chimiques lors de l'utilisation de ce produit.

Il est suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation desproduits chimiques. Yeux

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute Peau manipulation de ce produit. Recommandé: tablier de sécurité

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)

2014-11-26. 2/5

9. Propriétés physico-chimiques

: Liquide Formule moléculaire Limites d'inflammablité : Non disponible. État physique : Non applicable. Couleur Poids moléculaire : Non applicable. Vitesse de combustion ! Incolore : Non applicable : Non applicable. : Non disponible. Odeur : Non disponible Pression de vapeur Durée de combustion Densité relative : 1.051 Densité de vapeur : Non disponible. Température critique : Non disponible. Température d'auto-inflammation Volatilité : Non disponible. : 0.5 : Non disponible.

Viscosité : Non disponible. Vitesse d'évaporation : Non disponible. Point d'éclair : [Le produit n'entretient pas une combustion.]

Seuil de l'odeur : Non disponible. Ionicité (dans l'eau) : Non ionique. Propriétés de dispersibilité : Non disponible.

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Point de fusion/ Non disponible. Point d'ébullition/ : Non disponible.

congélation condensation

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique: Le produit est stable.Conditions à éviter: Aucune donnée spécifique

Matières à éviter : Attaque de nombreux métaux produisant de l'hydrogène extrêmement inflammable susceptible de former des mélanges explosifs avec l'air.

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

les alcalins

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

dangereux

Risque de réactions : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

dangereuses

11. Informations toxicologiques

Les symptômes, dangers et situations décrites dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier, les mesures de sécurité adéquates et les limites d'exposition professionnelles sont suivies correctement

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques :

 Cancérogénicité
 : Aucun effet important ou danger critique connu.

 Mutagénicité
 : Aucun effet important ou danger critique connu.

 Tératogénicité
 : Aucun effet important ou danger critique connu.

 Effets sur le développement
 : Aucun effet important ou danger critique connu.

 Effets sur la fertilité
 : Aucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles : Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : le système reproducteur, muqueuses.

Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : reins, poumons, le système nerveux, foie, les voies respiratoires

supérieures, peau, os, oeil, cristallin ou cornée, pancréas, hypophyse, dents, testicules, glande thyroïde.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	9	Exposition
acide fluorhydrique	CL50 Inhalation Gaz. CL50 Inhalation Gaz.	Souris Rat	171 mg/m³ 1276 ppm		4 heures 1 heures
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	638 m	•	4 heures
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	1100 i	•	60 minutes
acide methanesulfonique	DL50 Orale	Rat	1000 ו	ng/kg	-
Alcohols, C12-15, ethoxylated	DL50 Orale	Rat	2 g/kg	-	
·	DL50 Orale	Rat	4150 mg/kg		-
<u>Irritation/Corrosion</u>				-	
Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
acide fluorhydrique	Yeux - Hautement irritant	Humain	-	50 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Rat	-	3 minutes 50 Percent	-
acide methanesulfonique	Yeux - Hautement	Lapin	-	0.1 Mililiters	-

irritant

2014-11-26.

Informations toxicologiques

Cancérogénicité Classification

ACGIH Nom du produit ou de l'ingrédient CIRC **EPA NIOSH** NTP **OSHA** acide fluorhydrique 3 A4

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient Résultat Exposition **Espèces** Test Alcohols, C12-15, ethoxylated Aiguë CE50 0.7 mg/l Eau douce 96 heures Algues - Green algae -Pseudokirchneriella subcapitata Crustacés - Water Aiguë CE50 0.39 mg/l Eau 48 heures flea - Ceriodaphnia dubia - Néonate Aiguë CE50 302 µg/l Eau douce 48 heures Daphnie - Water flea -Daphnia magna -Néonate Poisson - Fathead Aiguë CL50 1400 µg/l Eau 96 heures douce minnow - Pimephales promelas Chronique NOEC 1 mg/l Eau 96 heures Algues - Green algae -Pseudokirchneriella subcapitata Chronique NOEC 83 µg/l Eau 21 jours Daphnie - Water flea -Daphnia magna douce

Informations sur les possibilités d'élimination des déchets **13**.

Élimination des déchets

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Néonate

Répartition des

: Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables. Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes GE*		Étiquette	Autres informations	
Classification pour le DOT	1760	Liquide corrosif, n.s.a. (acide methanesulfonique) RQ (acide fluorhydrique)	8	III		Quantité à déclarer 1005.3 lb / 456.42 kg [114.72 gal / 434.27 L] Les dimensions relatives à des emballages expédiés en quantités inférieures à la quantité à déclarer du produit ne sont pas soumises aux exigences de transport de la quantité à déclarer.	
Classification pour le TMD	1760	Liquide corrosif, n.s.a. (acide fluorhydrique, acide methanesulfonique)	8	≡		<u>Dispositions particulières</u> Indice de quantité limité 5 kg	

GE*: Groupe d'emballage

Informations réglementaires

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) SIMDUT (Canada) Listes canadiennes

- : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- : Class E: Matières corrosives
- : Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Les composants suivants sont répertoriés: Inorganic fluorides

ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié.

INRP canadien: Les composants suivants sont répertoriés: Fluorure d'hydrogène Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada :Tous les composants sont répertoriés ou exclus

2014-11-26. 4/5

Informations réglementaires 15.

Autre certification

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations sur le produit

PROVOQUE DES BRÛLURES GRAVES AUX YEUX. PROVOQUE DES BRÛLURES DES VOIES RESPIRATOIRES, DU TUBE DIGESTIF Renseignements à indiquer

sur l'étiquette ET DE LA PEAU. NOCIF SI INHALÉ. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION.

Fiche Signalétique préparée par: Département Assurance Qualité et Documentation Date d'impression (AAAA-MM-JJ) : 2014-11-26.

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : 2014-11-26. Wood Wyant

Une division du Groupe Sani-Marc Note: Les fiches signalétiques sont valides pour une période de 3 ans 42, rue de l'Artisan

après la date d'édition Victoriaville, Québec

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version G6P 7E3 précédente.

Avis au lecteur

L'utilisation de ce produit doit être effectuée avec prudence puisqu'il comporte des risques et dangers inhérents pour les personnes et biens, lesquels sont détaillés de façon non limitative dans la présente fiche signalétique. Afin de réduire les risques et dangers inhérents que comporte ce produit il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer au mode d'emploi et à l'ensemble des instructions prévues à la fiche signalétique du présent produit. Le fabricant, les distributeurs et les fournisseurs de ce produit s'exonèrent de toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage, quel qu'en soit la nature, découlant de l'utilisation de ce produit qui ne serait pas conforme au mode d'emploi ou à la totalité des instructions prévues à la présente fiche signalétique ou encore découlant d'une utilisation imprudente du

Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2014-11-26. 5/5